

---

## Témoignage d'un interne heureux

*Happy and grateful memories of a boarding school student*

**Antoine Prost**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rfp/4596>

DOI : 10.4000/rfp.4596

ISSN : 2105-2913

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2014

Pagination : 11-17

ISBN : 978-2-84788-678-8

ISSN : 0556-7807

### Référence électronique

Antoine Prost, « Témoignage d'un interne heureux », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 189 | octobre-novembre-décembre 2014, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/4596> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rfp.4596>

---

© tous droits réservés

# Témoignage d'un interne heureux

Antoine Prost

Introduire un témoignage dans un dossier d'études sur l'internat peut surprendre. Tout cas est en effet singulier; il ne prouve rien et n'autorise aucune affirmation de portée générale. Les historiens en sont pourtant friands, car une étude de cas éclaire toujours au moins l'une des dimensions possibles du réel. Ils les traitent certes avec leur habituelle et – en principe – rigoureuse critique, en s'efforçant de ne pas être dupes des reconstructions qu'implique tout récit subjectif, surtout quand il s'agit de souvenirs d'enfance. C'est en pensant aux historiens de demain que je rédige ce témoignage sur un monde aujourd'hui disparu : mes souvenirs du collège de jésuites où j'ai vécu comme interne pendant quatre années, de la 3<sup>e</sup> au baccalauréat, entre 1946 et 1950<sup>1</sup>. Les dates sont importantes, car on entre dans une période de mutations qui va rapidement modifier le modèle éducatif que je décris ici<sup>2</sup>.

1 Méfiant envers mes souvenirs, je les ai soumis à trois de mes anciens camarades, Maurice, Jacques et Philippe, que je remercie chaleureusement : ce témoignage doit beaucoup à leurs corrections, à leurs précisions et à leurs compléments.

2 Voir Jean de La Guérvivière, *Les bons pères* (Paris : Éd. du Seuil, 2008). Ce roman autobiographique sur le collège Saint-Joseph de Sarlat quelques années plus tard témoigne d'un certain effritement de ce modèle éducatif, imputable soit à l'équipe qui le dirigeait – tous les collèges de jésuites ne se ressemblent pas complètement – soit à l'évolution des mœurs.

## Le cadre

Le collège Notre-Dame de Mont-Roland, à Dole (Jura), était avant tout et par définition un internat. L'externat était l'exception. Je ne saurais dire combien il comptait d'internes, probablement un peu moins de trois cents, auxquels s'ajoutaient une minorité de soixante à quatre-vingts externes, dont une vingtaine venus d'un orphelinat. Il recrutait sans doute dans des milieux privilégiés, mais pas seulement. Parmi mes camarades, je comptais le fils d'un receveur des PTT d'une petite commune du Haut-Jura, certainement incapable de payer le coût de la pension, ainsi qu'un fils de paysan à qui j'ai rendu visite en vélo un été : la ferme était pauvre, le dîner se composait de pommes de terre au lait et j'ai partagé le lit de mon camarade, car il n'y avait évidemment ni chambre ni lit pour les amis. Un troisième était pupille de la nation, ayant perdu son père officier rallié à de Gaulle en Afrique-Équatoriale française (AEF) ; on ignore en effet souvent que, depuis la Grande Guerre, la République, toute laïque qu'elle fut, tenait à honneur de donner aux enfants des morts pour la France l'éducation que leur père aurait souhaitée pour eux. Deux autres venaient d'une famille aristocratique de Loire ou de Haute-Loire. Dans mes souvenirs, je compte encore les fils d'un cultivateur du Doubs, d'un médecin et d'un marchand de bestiaux.

Certains de ces parents avaient eux-mêmes été internes dans ce collège trente ou quarante ans plus tôt. Mon père était dans ce cas, comme ses deux frères, et me placer dans ce collège s'imposait pour lui comme une évidence. La question de m'inscrire comme externe au lycée, dont on voyait la grille depuis nos fenêtres, aurait pourtant pu se poser, car mon père était dans la gêne. Avoué, une profession juridique aujourd'hui disparue, à son retour de cinq années de captivité en Allemagne, il avait trouvé son étude sans clients et dut repartir à zéro à quarante-cinq ans. Il lui fallut cinq ans pour pouvoir s'acheter d'occasion une traction avant qui datait de 1936, et je serai boursier de 1950 à 1953 au lycée du Parc à Lyon. Je n'avais pratiquement pas d'argent de poche, même en khâgne. Je ne sais comment mes parents ont réglé ma scolarité à Dole; les jésuites leur ont-ils fait une faveur? Mes grands-parents, qui le pouvaient, ont-ils pris en charge cette dépense? Ce sont des problèmes qui n'ont évidemment jamais été évoqués devant moi.

Le collège était entièrement clos par les façades des bâtiments ou par de hauts murs. Sur une petite rue peu passante, un portail fermé par une grille donnait accès à une cour d'honneur ceinte de bâtiments en forme de U. Au fond de la cour, un grand bâtiment parallèle à la rue comportait, dans l'axe du portail, un large passage voûté qui conduisait, de l'autre côté, à l'une des trois ou quatre cours de récréation. Dans ce passage, à gauche, une grande porte ouvrait sur une salle de spectacle avec scène. La cour des moyens et celle des grands étaient séparées par une rangée de WC. Une grotte de Lourdes en rocaille marquait le fond de la cour des grands. Au-delà de ces cours s'étendait un parc boisé assez vaste, au fond duquel il y avait une piscine digne de ce nom. Le parc était interdit aux élèves, mais le professeur de gymnastique, qui officiait d'ordinaire dans un gymnase accolé au mur d'enceinte, nous y entraînait parfois pour ce qu'on n'appelait pas encore du jogging.

Les classes occupaient le premier étage du bâtiment principal, les études et les réfectoires le rez-de-chaussée, et les dortoirs le second étage du bâtiment principal. Les jésuites avaient leurs chambres et leurs locaux dans le corps de bâtiment perpendiculaire à la rue, attenant au bâtiment principal, à droite de la cour d'honneur. À gauche de celle-ci, détaché du bâtiment principal, un autre bâtiment perpendiculaire à la rue abritait la conciergerie et le parloir. Un grand escalier desservait les salles de cours et les dortoirs, à l'articulation du bâtiment principal et des locaux des pères. C'était l'un des points stratégiques du collège : le

bureau du préfet des études était à son pied, et l'accès à la chapelle s'ouvrait à l'entresol.

Les internes vivaient là des semaines sans quitter le collège. Comme mes camarades, je ne rentrais chez moi que pour les vacances, et les petites vacances se réduisaient à quelques jours. J'entretenais avec mes parents une correspondance régulière<sup>3</sup>. J'étais autorisé à sortir en ville le jeudi quand mes correspondants étaient là, mais ils passaient l'hiver sur la Côte d'Azur. Le collège était donc, au sens plein, un lieu de vie.

## La vie quotidienne

Les dortoirs étaient froids. Chaque interne disposait d'une sorte de cabine, fermée par des rideaux. Sauf le dimanche, où la messe était à 9h-9h30, nous nous levions un peu avant 6 heures<sup>4</sup>. Nous faisons notre toilette à l'eau froide, et même glaciale en hiver; chaque semaine, nous avons une douche : une dizaine de cabines, dans une atmosphère chaude de vapeur d'eau. Une demi-heure après le réveil, nous étions en rangs sur le palier, prêts à descendre à la chapelle pour la messe à 6h30. Elle durait une demi-heure, après quoi nous allions en étude jusqu'à 8h-8h15. L'étude était notre lieu de travail; nous avions chacun notre place assignée, et nos tables inclinées comprenaient, sous leur pupitre, un espace assez grand pour que nous puissions y ranger nos livres, nos cahiers et nos objets personnels. Après cette première étude, nous allions au réfectoire voisin, pour un petit déjeuner, composé trois jours par semaine d'une soupe, trois autres jours de soi-disant café au lait avec du pain, et de chocolat le dimanche. Nos places au réfectoire, sur de grandes tables en bois de huit couverts, étaient fixées une fois pour toutes, car chacun de nous disposait d'un tiroir pour ranger sa serviette, sa timbale et ses couverts.

Après avoir desservi et nettoyé les tables, comme après chaque repas, nous avons deux heures de cours de 8h30 à 10h45. Après quoi nous descendions en rangs dans la cour pour une récréation qui se terminait par une étude de 11h à midi. Le déjeuner au réfectoire était suivi d'une grande récréation qui durait jusqu'à 14h15. Nous avions alors deux heures de classe, jusqu'à

3 Les lettres étaient remises aux pères sans avoir été cachetées, et celles que nous recevions étaient ouvertes. Un de mes camarades de philosophie fut autorisé cependant à recevoir fermées les lettres d'une amie.

4 Je dois à Philippe ces précisions sur l'emploi du temps, dont je n'ai qu'un souvenir très vague.

16 h 30, où l'on nous distribuait du pain pour le goûter. Cette récréation prenait fin à 17 h, où nous rentrions à l'étude qui durait jusqu'au repas du soir, à 19 h 30. Après le repas se situait une dernière étude, que certains pouvaient prolonger un peu, et nous nous couchions vers 21 h-21 h 30.

Au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, cette vie conventuelle restait globalement fidèle aux usages scolaires du siècle précédent. Nous passions davantage de temps en étude qu'en classe, cinq heures à cinq heures trente d'étude pour quatre heures de cours. Dans l'ordre des hiérarchies éducatives, comme dans l'emploi du temps et l'organisation des espaces, la priorité ne revenait pas à l'enseignement proprement dit.

La répartition des tâches en témoignage. Les jésuites n'étaient qu'une douzaine, dont les dirigeants du collège : le supérieur de la communauté, l'économe et le « préfet des études », équivalent du censeur des lycées. Ils ne pouvaient donc assurer seuls le fonctionnement du collège. Mais au lieu de confier à des surveillants, à des « pions », les études, les récréations, les réfectoires et les dortoirs, ils les prenaient en charge eux-mêmes, laissant à des laïcs la plupart des enseignements : sauf défaillance de ma mémoire, je n'ai eu que deux professeurs jésuites, pour les cours les plus importants il est vrai : celui de français en rhétorique – on ne disait pas première – et celui de philosophie. En revanche, les jésuites se consacraient à l'encadrement éducatif des internes, avec des « pères spirituels », chargés de leur éducation religieuse et trois pères qui assuraient chacun la responsabilité complète respectivement des petits, des moyens et des grands pour tout ce qui n'était pas les cours : en quelque sorte des « préfets de division ». Là était l'armature même du collège.

Cet internat constituait une institution éducative totale. La formation religieuse en constituait assurément le cœur, mais, paradoxalement, je n'en ai pas gardé de souvenir précis. Il est probable qu'un enseignement lui était consacré, mais je ne puis dire sous quelle forme et selon quelles modalités. En revanche, nous vivions en religion, comme dans un couvent. La messe matinale était obligatoire<sup>5</sup>. Au réfectoire, après le *benedicite*, une lecture à haute voix, pas nécessairement religieuse mais assurément édifiante, nous tenait en silence jusqu'au dessert, où nous pouvions causer.

5 Les jésuites respectaient cependant les convictions. Un de mes camarades de philosophie qui n'avait plus la foi s'est vu proposer par le père spirituel d'être dispensé de la messe matinale, proposition qu'il refusa.

La fin du repas était marquée par les *grâces*, une prière de remerciement<sup>6</sup>. La grande étude commençait par une prière, suivie d'une autre lecture. Enfin, nous rendions visite tous les quinze jours pendant cette étude à un « père spirituel », soit qu'il nous convoque, soit que nous le demandions. Confesseur et confident, c'était aussi un adulte disponible avec lequel nous pouvions avoir des conversations ouvertes sur de multiples sujets : sur les questions religieuses, mais aussi sur les livres que nous avions lus, ou qu'il nous conseillait, nos projets d'avenir, etc.

## Études et récréations

Cette organisation comprenait deux temps forts : l'étude du soir et la récréation de la mi-journée. L'étude se déroulait dans une grande salle, avec ses tables pupitres et ses sièges, distribués par des allées, et sur une estrade, pour mieux surveiller l'ensemble, le préfet de division. Nous faisons nos devoirs et apprenions nos leçons dans une atmosphère studieuse, traversée de chuchotements entre voisins de pupitres, et de fous rires étouffés, vite réprimés. En y réfléchissant aujourd'hui, il me semble que le temps accordé à l'étude – deux heures ou deux heures et demie – était plus long que nécessaire, ou alors j'expédiais mes devoirs et leçons plus rapidement que prévu. J'ai en tout cas le souvenir d'avoir passé des heures à rivaliser avec mon voisin à qui, de nous deux, écrirait le plus d'alexandrins – souvent plus d'une centaine – en un temps donné : cela eut été impossible si le temps ne nous avait pas été compté large. En fait, l'étude n'était pas en rapport direct avec les cours et les professeurs ne s'en mêlaient pas. Elle relevait d'une organisation conventuelle du temps où le travail intellectuel devait avoir une place importante. C'était aussi le moment de la lecture ou de la réflexion : en le définissant assez large, le système incitait les internes à travailler à leur guise pour le remplir.

Les études n'étaient pas toujours de tout repos. Le passage de la cour de récréation à l'étude pouvait être un moment délicat. Je me souviens d'une grande révolte, où nous refusâmes collectivement de rentrer dans l'étude. J'ai oublié comment elle se termina, et quelles furent les sanctions de cette indiscipline, mais les collégiens n'étaient pas nécessairement faciles à diriger. Il y eut même, quand j'étais en 3<sup>e</sup>, chez les moyens, une

6 La pratique du *benedicite* et des *grâces* était toujours en vigueur au *College* de Cambridge où j'ai été *visiting fellow* trente ans plus tard.

rébellion larvée contre le préfet de division. La rumeur circula qu'il « touchait » certains internes au dortoir pendant la nuit. La rumeur était-elle fondée, ou était-ce un phantasme d'adolescents en cours de puberté ? Toujours est-il que la révolte grondait ; les internes n'obéissaient plus. Le supérieur mit bon ordre à l'affaire : la Compagnie retira ce jésuite du collège ; il disparut du jour au lendemain et la vie reprit son cours.

Les petites récréations nous permettaient de satisfaire des besoins naturels et de nous détendre ; elles n'avaient guère d'enjeu éducatif. Il n'en allait pas de même de la grande récréation qui suivait le déjeuner ; elle n'était pas laissée à l'initiative de chacun et le préfet de division la prenait en charge. Quand il faisait beau, il organisait un jeu collectif en deux équipes dans la cour, le plus souvent une sorte de jeu de barre, qui obligeait chacun à beaucoup courir : c'était une succession de sprints, et nous rentrions en étude essoufflés et rouges de chaleur après cet exercice physique oxygénant. Mais, outre cette fonction hygiénique et sportive, ces jeux présentaient aussi un intérêt social et pédagogique. Chacun étant obligé de jouer, aucun n'était abandonné, solitaire, livré à ses pensées. Collectif, le jeu développait l'esprit d'équipe. Enfin, il établissait entre les internes une hiérarchie de prestige évidente, connue de tous, qui concurrençait les hiérarchies scolaires. Rares en effet étaient les têtes de classe qui couraient vite, et il fallait courir plus vite que l'adversaire pour faire gagner son camp.

En hiver, quand il gelait – le pays était froid – nous faisons « la russe ». Ce jeu-là n'était pas collectif, mais il supposait une organisation. Au fond de la cour, on (qui au juste ?) montait une sorte d'échafaudage en bois d'une dizaine de mètres de haut peut-être. De la plateforme supérieure, un toboggan de bois descendait vers la cour ; on accédait à la plate-forme par une échelle. On arrosait ce toboggan soir et matin, et l'on organisait une longue plaque de verglas dans la cour, au débouché du toboggan. La glissade très rapide, sur de petits traîneaux ferrés, nous amusait beaucoup. C'était à qui glisserait le plus loin.

Les jours de pluie, ne pouvant jouer dans la cour, nous prenions la récréation dans le réfectoire, le préfet de division veillant à ce que nous ne restions pas désœuvrés. Après avoir débarrassé et essuyé les tables, nous jouions aux cartes. C'est là que j'ai appris à jouer au bridge ; d'autres jouaient aux tarots, tandis qu'une radio diffusait les chansons de l'époque. J'entends encore la voix inimitable d'Édith Piaf : « Quand il me prend dans ses bras, je vois la vie en rose... »

Les promenades du jeudi et du dimanche ne devaient pas empiéter sur la grande étude. Elles ne m'ont pas laissé de souvenir : les exceptions ont compté plus que la routine. Parfois nous allions au cinéma. En été, il nous arrivait de monter à pied au sanctuaire de Notre-Dame de Mont-Roland, qui avait donné son nom au collège ; les jésuites y avaient une maison de retraite, à côté d'une chapelle, à quelques kilomètres de la ville. Une promenade au milieu de pins à l'odeur envoûtante. Nous en revenions à la nuit tombante. Cela sentait déjà les vacances.

Dans l'ordinaire de l'année, il me semble que les jésuites n'appréciaient pas plus que nous les promenades en rangs hors du collège, et ils acceptaient volontiers d'autres activités. Plusieurs d'entre nous faisaient régulièrement du sport : c'était pour certains un temps fort où ils échappaient à la contention de l'internat. Mais il existait encore d'autres usages du jeudi après-midi. Pour ma part, j'ai fait partie pendant un ou deux ans d'une « conférence Saint-Vincent de Paul », une œuvre caritative fondée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par Ozanam. Dans son langage obsolète, elle consistait à visiter chaque semaine des « pauvres », seul ou avec un camarade ou un tuteur. Que faisions-nous au juste ? Je ne sais plus, mais nous allions chez eux. J'ai ainsi visité régulièrement une famille ouvrière dans la banlieue de Dole ; j'en garde le souvenir d'une situation fautive, qui me mettait mal à l'aise. En revanche, le gamin de 14-15 ans que j'étais a appris qu'il existait dans nos villes des logements qui ne ressemblaient pas aux nôtres, où vivaient des gens très différents de nous et dont les fins de mois étaient difficiles : une sorte d'autre monde, campé plus qu'installé dans notre société.

Une année – j'étais un peu plus âgé – avec cinq ou six camarades, nous avons consacré nos jeudis après-midi à enquêter sur Dammartin, un village situé à une vingtaine de kilomètres de Dole. Pourquoi ce village ? Sans doute les jésuites disposaient-ils là de contacts qui nous ouvriraient des portes. Toujours est-il qu'un père nous y conduisait en voiture, et que nous allions voir des cultivateurs ; ils nous expliquaient leur travail, et nous enregistrons le nombre de vaches, les surfaces cultivées, le matériel ; nous dressions des cartes des exploitations ; nous tentions d'estimer les coûts et le revenu des cultures, de formuler les problèmes que se posaient nos interlocuteurs. Je ne sais plus si nous avons tiré de ce travail une exposition ? Ou une présentation à nos camarades ? Ce fut pour moi une chance inestimable d'être ainsi jeté dans le grand bain d'une sociologie rurale alors en plein essor.

Était-ce parce que nous étions en classe terminale ou parce que les temps changeaient ? La dernière année de mon séjour au collège fut marquée par une réforme importante : nous partîmes nous promener le jeudi après-midi sans surveillant. Nous nous entendions pour constituer un groupe, nous en donnions la composition au préfet de division, avec le nom d'un responsable, et nous allions où nous voulions, avec la seule obligation d'être rentrés pour l'étude. Cette forme d'autodiscipline me semble avoir bien fonctionné.

## La vie culturelle

L'année scolaire était scandée par des événements récurrents – la Sainte-Cécile, la fête du collège, sans compter les fêtes religieuses – et par d'autres, plus exceptionnels. Leur préparation mobilisait des compétences diverses.

Le plus marquant fut une représentation de *l'Œdipe Roi* de Sophocle. Le collège ne disposait pas d'un vrai théâtre, mais il comprenait une salle de spectacle, où se déroulaient les fêtes du collège et les distributions de prix. On sait le rôle pédagogique du théâtre dans les collèges d'Ancien Régime. Il avait largement disparu en cette fin des années 1940, et je ne me souviens en quatre ans que de cette seule mise en scène. Le rôle d'Œdipe était tenu par un jeune jésuite, excellent acteur. Un professeur, qui peignait à ses heures, avait imaginé un décor saisissant : au fond de la scène, une araignée sur une immense toile symbolisait le destin. L'habileté pédagogique des jésuites consista à faire participer beaucoup d'élèves au chœur. C'était facile, car le chœur n'a qu'à proférer des lamentations répétitives, mais ils étaient sur la scène, et ils participaient au spectacle pour cette part modeste. Ce fut un immense succès, dont on parla en ville, et nous dûmes le donner à guichets fermés au théâtre municipal, une salle du début du siècle rouge et or, aux sièges passablement défoncés. Le supérieur refusa une troisième représentation : la compagnie de Jésus n'était pas une compagnie théâtrale...

Toutes les fêtes données par le collège comprenaient des sketches et des parties musicales. Il se trouve que j'avais une bonne voix de soprane. Recruté dans la chorale, j'en fus le soliste et dus me produire lors d'une fête. Le père qui dirigeait la chorale me fit apprendre plusieurs grands airs, entre lesquels il hésitait. Il était séduit par celui de Samson et Dalila, de Saint-Saens : « Mon cœur s'ouvre à ta voix [...] Réponds à ma tendresse, Ah ! Verse-moi, verse-moi l'ivresse ». Il renonça

finalement à faire exécuter un air aussi sensuel dans un collège catholique et par une voix enfantine ; je chantai donc finalement la chanson de Solweg. Mais je suis encore capable de chanter Dalila... Individuellement, les jésuites n'étaient pas pudibonds.

Avec le professeur responsable du décor d'*Œdipe Roi*, j'ai fait quelques essais de peinture, peu concluants. En revanche, j'avais appris à jouer du violon pendant la guerre avec un professeur qui faisait danser les noces, car il n'y avait pas d'école de musique dans notre ville. J'ai continué à en jouer au collège. Je ne me souviens pas comment l'autorisation m'en fut donnée, selon quelles modalités, dans quel lieu ni à quelle heure, mais en tout cas, pas pendant la grande récréation. Les jésuites ne se contentèrent pas de me le permettre ; ils m'y encouragèrent. Un jeune jésuite, qui était passé par le conservatoire de Lyon me semble-t-il, m'a pris en mains et m'a fait travailler pour de bon. Je sais encore de mémoire certaines des études de Kreutzer que j'ai alors travaillées. L'un de mes camarades était excellent pianiste ; il jouait aussi bien les sonates classiques du répertoire que le jazz. Lors d'une fête de la division, nous avons donné le premier solo du concerto de Beethoven. La musique était reconnue et encouragée. Je ne sais si nous allions souvent au concert, mais je conserve le souvenir éblouissant de ce même concerto, interprété au théâtre municipal par Christian Ferras, qui venait d'avoir son premier prix au conservatoire de Paris. À sa légèreté aérienne, l'orchestre local répondait tant bien que mal avec de gros sabots...

## Les enseignements

Que je me souviens davantage de Dammartin, d'*Œdipe*, de Dalila ou de Ferras que des cours que j'ai suivis n'est pas pour surprendre : les moments forts marquent davantage que la routine des travaux et des jours. Nous étions là pourtant aussi pour préparer et réussir notre baccalauréat. Dans l'ensemble, le niveau était bon, et les résultats au baccalauréat supérieurs à ceux du collège communal voisin.

J'ignore quelle était la qualification de nos professeurs laïcs, sans doute la licence. Les professeurs principaux enseignaient à la fois le français, le latin, le grec et l'histoire-géographie. Ils faisaient bien leur travail et nous ne contestions pas leur compétence même quand nous ne les aimions pas. Le professeur de troisième notamment, qui, au milieu du second trimestre, convoquait dans son bureau pendant l'étude tous ses élèves,

l'un après l'autre, pour leur dire : « Pas content de votre travail », avant de les renvoyer à leur place. L'enseignement de l'anglais – l'allemand aussi était enseigné – était d'une rare médiocrité, et je n'ai aucun souvenir de l'enseignement scientifique. Le professeur de mathématiques était excellent et redouté. J'aimais les maths, et je pensais aller en maths-élem, comme le camarade avec qui je me mesurais en alexandrins, puis préparer Polytechnique, ce qui me conduisit en seconde à négliger dramatiquement le latin et surtout le grec. J'ai tenté de lire *Œdipe Roi* dans le texte, pour ne rien perdre de la tragédie, mais ma moyenne en fin d'année tendait vertigineusement vers zéro. C'est alors que mon père décida que je passerais le baccalauréat latin-grec l'année suivante. L'anecdote est révélatrice d'une époque où les parents estimaient qu'il leur appartenait de décider de l'avenir de leurs enfants. J'aurais probablement fait mon droit après le collège, comme mes ancêtres depuis quatre générations, si mon père avait eu les moyens de m'entretenir dans une ville de faculté.

On n'était pas très loin en fait du régime pédagogique des collèges du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, avec leurs « régents ». L'important était d'acquérir une culture et de maîtriser l'expression écrite aussi bien qu'orale. Sur ce dernier point, les habitudes rhétoriques d'autrefois avaient encore cours, et les jésuites m'ont appris à parler en public. Le prétexte en fut le concours d'orateurs organisé par la DRAC, la ligue du Droit des religieux anciens combattants. Je rédigeai mon discours, sur un sujet que j'ai oublié, je l'ai appris par cœur, et je l'ai répété. Un père m'a appris que pour montrer quelqu'un ou quelque chose du doigt, il ne faut pas élever le bras tendu, mais remonter la main le long du torse, avant de la lancer vers l'avant. Puis ce furent les épreuves du concours, à Besançon, sous la présidence de l'archevêque. Je l'ai perdu, et le père qui m'accompagnait m'a expliqué pourquoi ; pendant tout mon discours, j'avais regardé un des membres du jury plus particulièrement ; celui-là avait voté pour moi : « Ils auraient tous voté pour vous, si vous les aviez tous regardés ». Le lauréat fut un de mes camarades de Dole, un Guinéen qui venait de Conakri, je le précise pour signaler au passage l'ouverture du collège.

À première vue, cette organisation évoque la distinction de l'instruction et de l'éducation, qui conduit à distinguer, dans l'Inspection générale de l'Éducation nationale, les disciplines et la « vie scolaire ». En fait, ce qui se passait dans les classes était infléchi par le climat général du collège et facilité par la polyvalence relative des enseignants. Je me souviens m'être passionné pour

l'étude du jansénisme, dans le cadre, me semble-t-il, d'une « concertation »<sup>7</sup>, un exercice très ancien qui divisait la classe en deux groupes opposés, chargés l'un de défendre une thèse et l'autre de la combattre. Était-ce de l'histoire ou du français ? La question ne présente aucun intérêt : la bulle Unigenitus, le gallicanisme du roi et ses suites politiques se combinaient avec Port-Royal et Pascal.

Une anecdote résume cette double osmose, entre les « disciplines » et entre l'instruction et l'éducation. En seconde, notre professeur – inutile d'ajouter de français – nous avait prévenus que nous aurions tous à présenter un exposé à nos camarades pendant une heure. L'année passait, et il ne me parlait pas de cet exposé. Je suis donc allé le trouver pour lui demander quand je le ferais et sur quoi. Mais, me répondit-il, vous l'avez déjà fait ! Et de me rappeler, devant mon étonnement, qu'à l'occasion de la Sainte-Cécile, j'avais consacré une bonne heure à présenter Mozart à mes camarades en entrecoupant mon propos d'extraits d'œuvres. C'était hors de la classe, et pourtant, cela comptait dans la classe.

La classe de philosophie était à part. D'abord, les effectifs étaient très faibles, une douzaine seulement. Plus de la moitié de la promotion était partie en maths-élem ; d'autres, refusés à la première partie du baccalauréat, redoublaient dans un autre établissement. Nous n'étions pas en rangs devant notre professeur, mais autour d'une grande table avec lui. Ensuite, la philosophie posant des questions fondamentales n'était pas sans rapports avec la religion et la théologie. C'était donc une matière délicate qu'il appartenait à des hommes d'Église de traiter. Les jésuites étant des intellectuels à leur façon – une réputation sulfureuse dans certaines sacristies –, donner cet enseignement répondait à leur vocation.

Les programmes étaient alors très différents de ce qu'ils sont devenus. Ils ne faisaient pas référence à des auteurs comme Platon, Descartes ou Kant, et l'on pouvait parfaitement se présenter à l'examen sans avoir lu une ligne de l'un ou de l'autre. Ils comportaient quatre parties : psychologie, morale, philosophie des sciences et métaphysique. La première était la plus lourde, avec des sujets tels que le jugement, le raisonnement, la perception, la mémoire, l'habitude, la passion, etc.

Notre professeur était attentif aux nouveautés, très ouvert, très au courant de la vie intellectuelle. Il avait

7 De *concertare*, combattre, en latin.

lu Freud et nous fit des cours sur l'inconscient, ce qui à l'époque témoignait d'une certaine audace. Mais, comme tout vrai jésuite, il était discipliné *ac cadaver*. Il passa le premier trimestre – plus court qu'aujourd'hui, car on rentrait début octobre – à nous expliquer l'évolution, en s'appuyant sur le P. Teilhard de Chardin. Nous étions passionnés. Mais à la rentrée de janvier, tout pâle, il nous annonça que le Vatican venait d'interdire le P. Teilhard de Chardin de publication et d'enseignement, et qu'il obéissait, même s'il était certain que la justesse de ses vues serait finalement reconnue.

Cette rétractation m'a révolté et pourtant elle m'a beaucoup appris. Oui ou non, Teilhard de Chardin avait-il raison? Ce que notre professeur nous avait enseigné, et que j'avais soigneusement noté sur mon cahier, était-il fondé? Si oui, qu'il risque d'avoir des ennuis avec son ordre pour l'avoir dit était inadmissible. Si non, pourquoi cette prudence? Son comportement, que je comprends aujourd'hui, me semblait alors manquer de dignité. Je ne suis pas seul à avoir été marqué par cet épisode qui rappelait Copernic et Galilée : la hiérarchie catholique ne renonçait pas à s'ériger en juge souverain de la vérité des sciences profanes. Il y avait là un point de rupture.

## Conclusion

Au total, si certains de mes camarades n'ont certainement pas été des internes heureux, je conserve pour ma part un bon souvenir de ces quatre années. Je leur dois la base de ma formation. Les trois années de préparation à l'ENS qui ont suivi, au lycée du Parc à Lyon, ont été intellectuellement très stimulantes, mais, par comparaison, que l'internat était pauvre! Nous étions livrés à nous-mêmes en dehors des cours. Ce n'était plus le moment de découvrir le monde et de se découvrir soi-même...

Cette éducation comportait une frustration affective structurelle : la rupture avec la famille, sa chaleur et sa tendresse. On apprenait à vivre seul. Cela aurait dû entraîner le développement d'amitiés particulières; je n'en ai pas entendu parler<sup>8</sup>. C'était en

outre un univers entièrement masculin : il nous restait à découvrir l'autre moitié de l'humanité. Mais cette éducation nous a armés pour une vie riche, aux dimensions multiples. Des quelques camarades avec lesquels j'ai renoué des relations épisodiques une trentaine d'années plus tard, Jacques était à la tête du service de pédiatrie d'un hôpital de province, Pierre médecin de campagne, Maurice secrétaire de l'Union locale CFDT d'une ville industrielle de la vallée du Rhône; Robert, le pianiste, dirigeait un conservatoire; Philippe, d'abord administrateur de la France d'outre-mer, termina sa carrière comme directeur de la Sûreté. Un dernier, artiste dessinateur plus que peintre, a exposé une suite continue de lithographies en noir et blanc que la RATP aurait été bien inspirée de retenir pour rendre intéressants les plus longs couloirs du métro.

Comment l'efficacité de cette éducation s'explique-t-elle? Assurément par un ensemble de pratiques pédagogiques mises au point depuis longtemps et pensées pour rendre formateurs et mettre en cohérence l'ensemble des temps vécus par les internes. Les cours en constituaient certes un moment central, mais ni le seul, ni le plus important. Cette institution éducative totale exigeait de ses responsables une implication de tous les instants. Sa réussite reposait sur la vocation des éducateurs. Les jésuites ne faisaient pas un métier : ils se consacraient à leurs élèves et se comportaient comme des pères. Le plus bel hommage qu'on puisse leur rendre tient en ces quelques mots, que m'a dits un jour Philippe, pupille de la nation, que je percevais à l'époque comme plutôt rétif à cette éducation : « ils m'ont aimé ».

Antoine Prost  
Université Paris I Panthéon-Sorbonne  
ap-prost@3dnet.fr

<sup>8</sup> Philippe et Maurice confirment ce point. Philippe, interne de 1942 à 1950, se souvient d'un cas d'amitié particulière, soldé par le renvoi immédiat des deux internes.